



HAL
open science

Le modèle du 3ème lieu appliqué aux bibliothèques municipales : Quels déplacements de frontières ?

Daniel Urrutiaguer

► **To cite this version:**

Daniel Urrutiaguer. Le modèle du 3ème lieu appliqué aux bibliothèques municipales : Quels déplacements de frontières?. Presses Universitaires du Septentrion. Bibliothèques en mouvement. Innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir, 2018, 978-2-7574-2368-4. hal-03913924

HAL Id: hal-03913924

<https://hal.science/hal-03913924>

Submitted on 27 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le modèle du 3ème lieu appliqué aux bibliothèques municipales : Quels déplacements de frontières ?

Daniel Urrutiaguer, Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI

L'acquisition des collections, leur traitement documentaire et leur mise à disposition au plus grand nombre constituent traditionnellement le cœur des métiers des bibliothèques. La politique documentaire orientée vers une offre exigeante, dans un esprit de transmission d'une culture universaliste, est mise en tension par les mutations sociales et politiques. Le modèle de la médiathèque a été conçu pour favoriser un dépassement des frontières entre bibliothèques savantes et bibliothèques populaires. Ce modèle a justifié une diversification des collections avec une croissance des acquisitions de disques plus rapide que celles des livres dans les années 1980, le développement de vidéothèques de prêt et de logithèques dans les années 1990 (Bertrand, 2002, p. 21-24). Parallèlement, les attentes politiques de retombées économiques pour les dépenses culturelles et la diffusion de la logique de rationalisation budgétaire modifient à partir des années 1980 les critères d'évaluation publique de l'action culturelle avec une attention plus portée aux résultats en termes de fréquentation accrue que les effets de l'offre des bibliothèques sur les comportements de leurs usagers.

La diversification des supports de lecture induite par le développement des technologies et usages numériques s'accompagne d'un recul du nombre de forts lecteurs, qui déclarent lire plus de 25 livres en papier par an (Donnat, 2009), et de la lecture des adolescents entre les âges de 11 ans et de 17 ans (Octobre *et al*, 2010). La valorisation de la diversité culturelle par les conventions internationales de l'UNESCO de 2001 et 2005, à l'inverse de l'idéal de l'Etat-nation culturellement homogène, encourage une adaptation à la demande segmentée des usagers (Clément, 2008) et une montée en charge du travail relationnel avec les publics au détriment du travail interne (Rouet, 1998), afin de renforcer la légitimité politique locale des bibliothèques (Durand *et al*, 2006). Le recul du taux des inscrits dans les bibliothèques municipales de 9% alors que la fréquentation globale a augmenté de 12% de 2006 à 2011 (SLL-DGMIC-MCC¹, 2012) traduit une multiplication d'usages comme la consultation documentaire, ou la participation à des ateliers ou des spectacles programmés. Cette évolution questionne notamment le projet culturel et civique des bibliothèques comme espace de constitution, d'accès et de diffusion de la connaissance (Calenge, 1999 ; Marcetteau-Paul, 2004) mais aussi leur rôle interculturel (Bianchi, 2008 ; Salanouve, 2011). D'autant plus que les missions de service public sont assignées par les collectivités publiques dans un contexte budgétaire contraint, après une période de densification et de rénovation des réseaux des médiathèques depuis les années 1980 (Bertrand, 2010).

L'objet de ce chapitre est de situer les enjeux stratégiques et organisationnels du positionnement des bibliothèques qui ont choisi de se tourner vers une prise en compte du

¹ Service du Livre et de la Lecture publique- Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles – Ministère de la Culture et de la Communication.

pluralisme culturel de la population locale et la vivification de liens de sociabilité. En résonance avec le questionnement contemporain des sciences humaines et sociales sur la mobilité des espaces de savoirs et d'expressions sensibles, des directions et des chargés d'action culturelle de bibliothèques se réfèrent au modèle du « troisième lieu » pour penser une modification de leurs rapports aux usagers. Leur volonté est de déplacer des frontières symboliques entre les différentes cultures, les espaces privés et les espaces publics institutionnels, les frontières matérielles dans les agencements catégoriels et spatiaux des collections et des activités programmées. Cette démarche, portée par le modèle des médiathèques à partir des années 1980, sera interrogée sur ses effets en fonction des objectifs en termes de développement des publics assignés à ces opérations. L'analyse s'appuiera sur les résultats d'une enquête sur la diversification de l'offre des établissements culturels patrimoniaux (archives, bibliothèques municipales, musées de France) par le spectacle vivant dans les métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille-Provence (Urrutiaguer coord., 2017). Celle-ci a été subventionnée par le DEPS (Département des Études, de la Prospective et des Statistiques) du MCC.

Une revue de la littérature sur l'application du concept du « troisième lieu » aux bibliothèques publiques précèdera la présentation de la méthodologie de l'enquête sur la diversification de l'offre par le spectacle vivant. Les résultats de l'enquête sont ensuite utilisés pour analyser les logiques d'action documentaire, événementielle et spatiale à travers leurs justifications et leurs critiques.

La bibliothèque-« troisième lieu » : vers un espace communautaire participatif

Le terme « troisième lieu » est la traduction française usuelle de « *third place* » (Servet, 2010). Dans leur introduction à l'ouvrage qu'ils ont coordonné sur les relations entre bibliothèques, « *space* » et « *place* », John Bushman et Gloria Leckie (2007, p. 3-25) différencient *space* comme un lieu (*location*) et *place* comme un espace occupé si on se réfère à la catégorisation d'inspiration phénoménologique de Michel de Certeau (1990, p. 173) de l'espace comme « lieu pratiqué ». La vision idéale des deux auteurs est que le lieu de la bibliothèque soit un espace d'interactions dans la sphère publique, appréhendée par Jürgen Habermas comme un espace d'intercompréhension pour le dialogue politique (Habermas, 1987). On y retrouve les traits du modèle communautaire du *third place* entre les espaces privés et les espaces de travail.

Le concept d'Oldenburg

Ray Oldenburg (1999, p. 22-42) a distingué huit caractéristiques constitutives du « troisième lieu ». La construction d'un « terrain neutre » (i), ouvert aux rassemblements, et une fonction de « nivellement » (ii) des marqueurs sociaux sont les conditions pour la formation d'un espace où la conversation respectueuse de l'altérité constitue l'activité principale (iii), comme dans le concept de l'agir communicationnel d'Habermas. Les facilités d'accès (iv) pour la fréquentation des habitués (v), supposés ouverts aux nouveaux arrivants, le « profil bas » (vi), c'est-à-dire non intimidant, et l'esprit ludique (vii) de l'espace créent les conditions pour se

sentir confortablement « chez soi en dehors de son domicile » (viii). Oldenburg n'évoque pas les bibliothèques parmi les espaces ayant les caractéristiques des « troisièmes lieux », qu'il estime par ailleurs en régression dans la société contemporaine au détriment de la vitalité démocratique. Michel Melot (2004, p. 36) reprend la remarque fréquente selon laquelle « la bibliothèque est ce lieu où des gens viennent ensemble pour s'y tourner le dos » pour l'appliquer aussi aux cafés et jardins publics, considérés par Oldenburg *a priori* comme des troisièmes lieux. La transformation des lieux, en dehors du domicile et du site de travail, en espaces communautaires requiert une stimulation des liens conviviaux entre les usagers.

En se référant à la déconcentration de la Bibliothèque publique de Chicago avec la création de 32 antennes de quartier et la rénovation de neuf établissements dans les années 1990, Richard Putnam et Lewis Feldstein (2003, p. 35-38) ont repris des caractéristiques du concept d'Oldenburg pour analyser les mutations observées du positionnement des bibliothèques publiques de Chicago. Celles-ci leur ont paru orientées vers la construction locale de capital social, par le renforcement de réseaux relationnels grâce à la stimulation des interactions entre les usagers des différentes communautés de quartier. Par exemple, la création de l'antenne du *Near North* a permis de créer un pont pacificateur entre le quartier aisé du *Gold Coast* et le quartier afro-américain mitoyen à forte densité de logements sociaux du *Cabrini Green*. Une politique documentaire multiculturelle, l'impulsion de discussions sur des lectures menées dans des salles de réunion, des ateliers créatifs et des conseils pratiques donnés aux usagers sont mis en avant comme facteurs inclusifs. A partir de 1999, la création de quatre antennes de bibliothèques baptisées *Idea Stores* dans le quartier londonien des *Hamlet Towers* a permis de diversifier la composition sociodémographique de la fréquentation. Selon la doctrine d'action culturelle du « troisième lieu », les bâtiments sont beaucoup plus spacieux et lumineux, les horaires d'ouverture sont élargis tandis que la politique documentaire est ouverte aux littératures populaires et aux ouvrages pratiques, les animations culturelles sont diversifiées et organisées dans un esprit ludique (Dogliani, 2008).

Les graduations de l'engagement communautaire

En interrogeant douze adolescents usagers de la *Jurong Regional Library* de Singapour, dont un étage a été conçu pour le jeune public et est géré par des jeunes gens, Lin Hui *et al* (2015, p. 148-152) ont pu constater une reconnaissance par la majorité de l'échantillon de trois des huit caractéristiques du concept d'Oldenburg. Un terrain neutre, ouvert aux flux de fréquentation, le nivellement des marqueurs sociaux et la facilité d'accès contribuent à la fonction sociale intégratrice de la bibliothèque. En revanche, les rencontres avec d'autres usagers fidélisés, la perception d'un esprit ludique et le sentiment de se sentir chez soi sont marginaux car l'étage de cette bibliothèque est d'abord perçu comme un espace d'étude. De plus, l'architecture du lieu est jugée attirante par son caractère impressionnant, à l'inverse du « profil bas » constitutif du concept d'Oldenburg. La possibilité d'avoir des conversations amicales dans la bibliothèque est citée par la moitié de l'échantillon sans qu'elle constitue leur activité principale.

En s'appuyant sur une étude de cas concernant la Bibliothèque centrale de Leicester, Hui-Yun Sung *et al* (2012) ont apporté une contribution utile à la littérature en sciences de

l'information et la communication sur les activités des bibliothèques susceptibles de promouvoir les valeurs civiques et la participation démocratique (Schull, 2004), d'encourager l'engagement communautaire de citoyens par la mise à disposition d'espaces de rencontres et d'activités participatives (CSV Consulting, 2006), l'implication des usagers et des bénévoles dans les processus de décision (Goulding, 2009). Le partenariat de la Bibliothèque centrale de Leicester avec l'agence d'information communautaire *Citizens' Eye* a servi de support à l'étude compréhensive de Sung *et al.* D'une part, l'engagement émotionnel, le dialogue des bibliothécaires avec les usagers qui expriment des besoins, la perception d'une authenticité, la durée des projets sont des éléments clés pour renforcer la coopération entre les parties prenantes du partenariat. D'autre part, la flexibilité dans les relations de partenariat et la perception d'avantages mutuels pertinents dans la conduite des projets complètent les conditions pour la formation d'un espace communautaire participatif (Sung *et al.*, 2012).

Dans ce cadre, le déplacement du cœur des missions des bibliothécaires peut se heurter à une résistance au changement de la part des professionnels concernés. Dans les tests économétriques de son échelle de résistance individuelle au changement appliquée à sept situations, Shaul Oreg (2003) a confirmé globalement l'influence décisive du goût pour les routines, de la sensibilité émotionnelle en situation de stress, de la focalisation sur le court terme et de la rigidité cognitive. Dans leur étude sur des membres de la NAHRO² aux Etats-Unis, Connie Wanberg et Joseph Banas (2000, p. 136) ont mis en avant le degré de participation comme une variable contextuelle pouvant favoriser une ouverture au changement organisationnel tout comme le niveau des informations reçues et la perception d'une efficacité dans la prise en charge individuelle des nouvelles tâches. Par conséquent, l'évolution du positionnement organisationnel et stratégique des bibliothèques vers le modèle communautaire participatif suppose une gestion des ressources humaines autonomisant les bibliothécaires afin de dépasser les résistances initiales au changement (Anahory, 2009, p. 42).

Méthodologie de l'enquête

L'enquête sur la diversification de l'offre des bibliothèques par le spectacle vivant s'est organisée en deux temps. Un questionnaire en ligne a été envoyé aux bibliothèques municipales des métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille-Provence à l'adresse électronique recensée par le Service du livre et de la lecture. En complément de l'approche quantitative, onze études de cas ont concerné des bibliothèques choisies pour leurs profils contrastés quant à leur autorité de tutelle (commune ou intercommunalité dans le Grand Paris, département avec la Bibliothèque départementale des prêts des Bouches-du-Rhône), et le positionnement de leur politique documentaire entre les pôles de l'offre éducative exigeante et de la diffusion des littératures populaires.

L'articulation du questionnaire et des études de cas

² National Association of Housing and Redevelopment Officials.

Le questionnaire relatif aux activités en 2013 était divisé en six sections : (i) la place des genres du spectacle vivant dans l'ensemble de la programmation culturelle et la hiérarchisation des espaces utilisés ; (ii) les moyens disponibles ; (iii) la hiérarchisation des partenariats pour le cofinancement des activités du spectacle vivant et le développement des publics ; (iv) les principaux objectifs ; (v) la politique de communication ; (vi) l'interrogation sur l'évolution des activités du spectacle vivant depuis 2010. La moitié des bibliothèques publiques des deux métropoles ont répondu au questionnaire, qui a réuni 157 réponses.

Les études de cas ont été basées sur des entretiens avec les directions et les personnes en charge de la programmation culturelle, ainsi que sur les données des bilans d'activité concernant cette programmation culturelle entre 2010 et 2014. Selon la démarche de la « théorie ancrée » (Strauss, Corbin, 2015), les entretiens ont cherché à comprendre les représentations des stratégies élaborées pour la mise en place et la valorisation d'actions éducatives, ludiques impliquant des artistes du spectacle vivant ou de spectacles. Les entretiens semi-directifs ont été organisés autour de cinq thèmes : (i) le parcours professionnel du salarié avant l'obtention de son poste actuel ; (ii) les objectifs poursuivis dans les programmes liés au spectacle vivant ; (iii) les modes d'utilisation des différents espaces de l'établissement pour mener les activités liées au spectacle vivant et le ressenti sur leurs potentialités ; (iv) l'analyse d'exemples de conduite de projets éducatifs avec des artistes ou d'accueil de spectacles programmés ; (v) la négociation de partenariats de cofinancement et de développement des publics.

Les objectifs prioritaires

Le questionnaire demandait aux répondants d'indiquer les deux objectifs prioritaires parmi les quatre suivants : développer les publics ; valoriser les collections ; modifier l'image de l'institution ; promouvoir des passerelles entre les arts de la scène et les objets du patrimoine. 131 bibliothèques municipales répondantes ont déclaré deux objectifs tandis que 20 autres n'ont signalé qu'un seul objectif, dont 16 en faveur du développement des publics, et six autres n'ont pas indiqué de priorité. Les objectifs le plus souvent cités concernent le développement des publics (85,4% de l'échantillon de l'enquête quantitative) et la valorisation des collections (55,1%). Le changement d'image a été évoqué par 26,8% des bibliothèques répondantes et la mise en relation des arts de la scène avec le patrimoine par 12,7% des répondants.

La présentation de la recherche se concentre sur les 44 bibliothèques qui ont classé dans l'enquête quantitative la transformation de leur image institutionnelle parmi leurs deux objectifs prioritaires. En effet, les entretiens individuels menés dans les études de cas ont permis de dégager des similitudes entre les registres de justification³ de cette logique d'action

³ Selon une perspective conventionnaliste, la coordination des activités s'appuie sur différentes logiques d'action et d'évaluation auxquelles les acteurs se réfèrent en cas de dispute sur la valeur de leurs contributions productives. Plusieurs mondes communs organisent une mise en équivalence des catégories de personnes, de choses et de verbes pour mesurer leur « état de grandeur » par un « principe supérieur commun » de justice. Boltanski et Thévenot (1991, p. 165) ont distingué les principes de l'inspiration, de la notoriété, de la confiance domestique, de la solidarité civique, du prix, de l'efficacité technique. Boltanski et Chiapello (1999, p. 168) ont ajouté la capacité à se connecter en réseaux. Différentes logiques d'action et d'évaluation sont ainsi portées par

et les principes du modèle du troisième lieu appliqué aux bibliothèques. Parmi les 11 bibliothèques de l'échantillon qualitatif, cinq d'entre elles se sont référées explicitement au modèle du troisième lieu tandis que deux autres ont défendu une politique d'offre éducative et quatre se sont situées dans des positions médianes (Urrutiaguer, 2016, p. 4).

Les reconfigurations des espaces pensées par les bibliothécaires enquêtés

Les entretiens menés auprès des équipes motivées par un projet de reconfiguration de leurs espaces dans le sens du modèle du troisième lieu dégagent des justifications autour des apports en termes de désacralisation de l'image institutionnelle tout en pointant certaines difficultés liées à la cohabitation de publics aux comportements plus différenciés.

La désacralisation de l'institution

Les restructurations des réseaux municipaux de bibliothèques ont conduit en général à une fermeture d'antennes de quartier exiguës et à la construction de vastes médiathèques centrales avec des espaces de collections et de travail modernisés. Bien que les façades soient souvent vitrées pour favoriser une porosité des frontières entre l'intérieur du bâtiment et l'extérieur, un rapport d'intimidation culturelle suscité par l'architecture du lieu et l'image d'un lieu réservé à une élite intellectuelle sont des arguments souvent mis en avant comme un obstacle à la démocratisation culturelle. Ce problème est d'autant plus sensible quand l'implantation du nouveau bâtiment en centre-ville distend les liens avec les quartiers populaires périphériques. En résonance avec le concept d'Oldenburg, la recherche d'un élargissement de la base sociodémographique du public s'appuie sur un travail d'atténuation des barrières symboliques à l'entrée dans l'institution culturelle auquel le spectacle vivant peut contribuer.

Je pense que ces animations, ces temps forts qu'on propose, attirent quand-même une partie de lecteurs qui ont tendance à s'éloigner de la bibliothèque. Maintenant il y a beaucoup plus de divertissements autres que la lecture et cela aussi change l'image de bibliothèque traditionnelle. (Bibliothécaire responsable du fonds chinois, cas 2)

L'organisation de manifestations culturelles festives visibles et audibles de l'extérieur peut susciter un désir de pénétrer dans un établissement conçu sur un mode architectural assez imposant pour des néophytes de la culture savante. Cela a été le cas par exemple lors de la fête donnée pour le 20^{ème} anniversaire de la médiathèque 2. Elle avait été conçue comme une fête de quartier avec l'invitation d'une fanfare qui se déplaçait dans les différents espaces de l'établissement et invitait les personnes à danser jusqu'à minuit. La transparence des vitres du bâtiment permettait à des passants de voir la fanfare et l'intensité de la musique, inhabituelle pour un lieu de lecture, attirait l'attention de flâneurs. Le livre d'or a consigné plusieurs témoignages de personnes qui n'étaient jamais entrées dans la bibliothèque auparavant.

des conventions spécifiques et entrent en tension lorsqu'elles s'imbriquent dans un mode de coordination. Des protagonistes entrent en conflit quand ils sentent une distorsion entre les compétences qu'ils ont déployées et les jugements qui s'appuient sur un principe de justice différent de celui auxquels ils se réfèrent personnellement. Cela est le cas par exemple lors de la confrontation des principes marchand du prix et civique de la solidarité.

La gratuité des manifestations culturelles dans les bibliothèques est mise en avant pour diffuser une image civique d'institution ouverte à l'ensemble de la population sans barrière monétaire. Cette condition facilite l'attraction de personnes à bas revenus en période de crise économique sans être suffisante en soi. Un travail pour capter leur attention cognitive et sensible sur la programmation est nécessaire avant d'éveiller un désir de découvrir des activités au sein de la bibliothèque.

Les conditions de cohabitation harmonieuse dans un lieu de vie

Un objectif central est de créer les conditions de sociabilité pour permettre les croisements, les rencontres entre des catégories d'utilisateurs aux motivations diversifiées.

Pour moi, la médiathèque est effectivement un lieu de vie avant tout ; c'est un lieu où on croise des choses extrêmement diverses. Il faut donc organiser les lieux pour permettre cette cohabitation. Je le dis souvent : on est un des rares lieux dans l'espace public où des gens viennent sans y être obligés, pour des choses aussi différentes qu'une recette de cuisine, un écrit sur Brecht, apprendre le chinois etc. Ça nous met en relation avec l'univers du médecin généraliste, on est un espace public comme la place de la ville. (Directrice, cas 7)

La conception d'espaces dédiés à des usages silencieux et à des activités conviviales est *a priori* importante pour favoriser la coexistence pacifique de groupes aux normes de comportement différentes. Quand les lieux sont trop petits pour dédier des espaces aux activités du spectacle vivant, un espace de rayonnement spécifique doit être fermé temporairement pour le montage et l'exploitation de la représentation ou de l'animation. Des habitués de cet espace qui se sentent dépossédés de la maîtrise de leur terrain électif expriment leur amertume pour un usage illégitime à leurs yeux.

On a fréquemment des gens qui se plaignent de façon très acide du fait qu'on leur demande de sortir de la salle de lecture car ce n'est pas le lieu, cela fait trop de bruit ; la bibliothèque doit être calme etc. Donc c'est quand-même le débat sur la bibliothèque-troisième lieu qui a des implications sur l'action culturelle. Est-ce que la bibliothèque est un lieu sanctuarisé où on ne parle pas ? La bibliothèque troisième lieu dans un local comme ici qui n'a pas été conçu pour ça pose beaucoup de questions. (Directrice, cas 2)

Des rivalités pour l'occupation des espaces de la bibliothèque en cherchant à imposer un code de conduite conforme aux intérêts de groupes particuliers peuvent se produire comme dans l'exemple de la tentation hégémonique des étudiants utilisateurs de la médiathèque 4.

On a une espèce de tamponnade des publics. Les étudiants veulent un silence absolu, notre public veut autre chose aussi. Donc, on fait des animations en journée qui génèrent du bruit. Les étudiants envahissent tous les espaces. En section jeunesse on laisse les gens parler tranquillement. [...] Les locaux n'ont pas été étudiés pour ça. Chaque fois qu'on fait une expo, les étudiants se plaignent parce qu'on ne leur met pas de tables. S'ils prennent toute la place c'est fini. (Bibliothécaire responsable de la section jeunesse, cas 4)

La cohabitation pacifique des groupes d'utilisateurs aux pratiques différenciées est habituellement pensée par la délimitation de frontières internes entre des « espaces froids », réservés à la concentration intellectuelle silencieuse, et des « espaces chauds » pour des activités conviviales. Par exemple, dans le cas de la nouvelle médiathèque de centre-ville 9, la séparation des espaces a résulté d'un croisement entre une organisation des équipes

spécialisées sur des collections par genre dans les antennes de quartier précédentes et la conception architecturale du bâtiment. Un escalier assure une frontière poreuse entre les collections jeunesse et arts situées au rez-de-chaussée, l'espace « chaud », et les collections adultes placées au premier étage pour des études plus silencieuses. Les enfants agités sont invités par le personnel à ne pas aller réchauffer l'atmosphère de l'étage supérieur...

La limitation des frictions entre des usagers aux comportements trop différenciés suppose néanmoins que les pratiques assignées par les bibliothécaires dans les différents espaces soient acceptées par l'ensemble des visiteurs. En réponse notamment à une demande politique de collectivités territoriales, le vivre ensemble en bibliothèque imaginé par l'équipe professionnelle peut être remis en question par l'appropriation d'espaces pour des usages non prévus. Ainsi la mise en œuvre du projet culturel et scientifique de la nouvelle médiathèque centrale 8, construite dans un quartier populaire, a été marquée par des écarts entre l'imaginaire professionnel et les pratiques constatées. La cafétéria aménagée au dernier étage du bâtiment, conçue comme un espace de sociabilité pour les lecteurs, a été appropriée par des collégiens en dehors de leurs heures de cours pour se défouler. L'investissement de cet espace avec des pratiques turbulentes et salissantes a contraint l'équipe de la médiathèque à fermer provisoirement la cafétéria à 16h.

Les déplacements des frontières de la légitimité culturelle

Les efforts de reconfiguration des espaces des bibliothèques municipales et de diversification de la programmation culturelle traduisent une volonté de positionner l'offre documentaire et culturelle dans le sens du pluralisme culturel. L'ouverture à des formes d'expression au-delà de la culture savante fait l'objet de débats sur les attentes en termes de développement des publics et les résultats observés.

La diversification des contenus culturels

D'après l'enquête sur la diversification de l'offre par le spectacle vivant, l'objectif le plus partagé de développement des publics repose sur un postulat quant au pouvoir d'attraction de spectateurs par les artistes de la scène puis de leur transformation en usagers de lieux. Ce postulat sous-estime l'importance de la segmentation des publics selon la réputation des artistes (Urrutiaguer, 2014). Des spectateurs peuvent se sentir affiliés à certains artistes, les suivre dans des lieux non dédiés au spectacle vivant sans que l'expérience esthétique particulière suffise en soi pour éveiller un désir d'appropriation d'un espace de la bibliothèque pour des pratiques documentaires ou ludiques. Le manque de moyens humains et financiers pour mener des enquêtes sur les dispositions cognitives et sensibles des spectateurs dans les bibliothèques limite les possibilités d'une évaluation des effets de cette nouvelle offre artistique.

Une exception dans le corpus a concerné les médiathèques du réseau intercommunal qui englobe la bibliothèque de centre ville 7. Une enquête menée en 2008 par l'agglomération à l'échelle intercommunale a dégagé les attentes en termes de nouveautés et la nécessité de

développer une plateforme de ressources pour les demandeurs d'emplois sur un territoire où 70% de la population a un diplôme inférieur ou égal au CEP-CAP. La prise en compte de la composition sociodémographique de la population locale peut servir d'appui à la justification d'une politique documentaire orientée vers la satisfaction des attentes exprimées en termes d'accès à des œuvres ou produits culturels populaires, à l'inverse du modèle de service public culturel historiquement tourné vers une offre littéraire et artistique exigeante à des fins éducatives. Ainsi, l'équipe de la médiathèque 8 revendique une ouverture décomplexée de la politique documentaire aux littératures populaires à condition de ne pas verser dans le communautarisme.

Donc je ne vais pas jusqu'à lire des Musso, mais on a des Musso en veux-tu en voilà et ça répond aussi à une demande, par exemple d'une certaine population, j'allais dire « vieillissante », de dames qui adorent Musso [...] Maintenant pour tout ce qui est hyper populaire, nous, on n'hésite devant rien. Que ce soit les films, la musique, ou autre chose. On a aussi bien les Britney Spears à toutes les sauces que Bach interprété par... La pluralité de nos collections, c'est dans nos missions. Je crois que le métier a changé, on n'est plus du tout dans la bibliothèque savante. On est vraiment dans la bibliothèque Publique, avec un grand P. (Bibliothécaire chargée de l'action culturelle, cas 8)

Le modèle du troisième lieu suppose aussi le développement de démarches participatives, qui brouillent les frontières entre les professionnels et les usagers en les associant dans la construction conjointe de projets artistiques ou culturels. Dans le cas de la bibliothèque 7, la démarche participative la plus populaire concerne pour le moment les ateliers de création numérique, mis en place depuis deux ans et fréquentés notamment par des adolescents.

Sur le participatif ce qui marche le mieux c'est tout ce qui est lié aux nouvelles technologies. C'est animé par les bibliothécaires : des jeux vidéos et tout ce qui est lié au multimédia, aux jeux sur Internet, à l'initiation informatique de base. (Responsable des actions culturelles, réseau intercommunal qui supervise le cas 7)

L'équipe de la bibliothèque a aussi expérimenté la construction d'une exposition conjointement par des usagers, peu nombreux néanmoins, et des bibliothécaires.

Créer un collectif dans lequel il y a des usagers et des bibliothécaires et qu'ensemble ils définissent les expositions dans le hall. On donne les clés de la maison aux usagers. C'est bien l'action culturelle pour faire ça ; ce n'est pas trop dangereux. Après pour faire cela, il faut un projet collectif qui garantisse qu'on reste dans un cadre. (Directeur adjoint, cas 7)

Le cadre évoqué par le directeur adjoint de la bibliothèque renvoie à la question des rivalités de pouvoir potentielles induites par un partage de compétences entre des professionnels et des bénévoles.

La dispute sur les liens avec la logique marchande

Les débats sur les acquisitions ont été abordés dans les entretiens avec les responsables des bibliothèques 7 et 8. Pour le second établissement, les jeunes générations de bibliothécaires semblent souhaiter aller plus loin dans le pluralisme culturel des collections.

Les jeunes générations qui arrivent aujourd'hui dans la médiathèque, nos collègues qui sont trentenaires, poussent même vers beaucoup plus d'ouverture que ce qu'on a aujourd'hui. Cette conversation-là est presque une conversation de l'arrière-garde : *Caroline pas Caroline, Club des cinq pas club des cinq*. (Bibliothécaire chargée de l'action culturelle, cas 8)

Pour le réseau intercommunal auquel appartient la bibliothèque 7, le débat semble plus ouvert :

Après, il y a des orientations fortes du réseau qui ne sont pas toujours complètement partagées par tous les collègues. Il y a eu un débat quand on est revenu sur des revues comme *People* parce que c'est extrêmement lu par des adolescents ; on n'a pas de raison de barrer l'accès. Ça fait partie du jeu démocratique que d'avoir une représentation d'un ensemble de journaux dont ceux-là qui font partie des journaux extrêmement lus. Ça fait partie de la proposition diversifiée. (Directrice, cas 7)

Le processus d'adaptation à la diversité culturelle de la population locale dans la définition de la politique documentaire et les choix d'animation culturelle est critiqué quant à la validation implicite par les bibliothécaires de la légitimité des produits culturels de masse. Plusieurs auteurs condamnent le glissement des bibliothèques publiques de la sphère publique vers la sphère marchande du capitalisme postmoderne au détriment de leur rôle éducatif pour promouvoir des valeurs démocratiques (Bushman, 2004 ; D'Angelo, 2006). En 2008, Tim Coates, ancien directeur de la chaîne de librairies Waterstones, a mis en équivalence le projet gouvernemental de transformation des bibliothèques publiques anglaises en lieux « pour les familles, la joie et le bavardage » et le fonctionnement des « échoppes de *fish and chips* ». Selon une logique d'action et d'évaluation civique, donner des moyens supplémentaires pour développer les collections de livres, notamment pour les enfants, lui paraît une action plus pertinente⁴. Selon une logique similaire, le bibliothécaire français Virgile Stark associe le modèle du troisième lieu à des « *biblioparcs* pour grands gamins hébétés » :

Toutes ces bibliothèques *augmentées* se fondent sur les mêmes préoccupations fondamentales et urgentissimes : s'abaisser aux besoins de l'époque, s'adapter à la technique et se soumettre aux diktats de masse. (Stark 2015, p. 141)

En employant une rhétorique plus nuancée, Bertrand Calenge (2015) interroge le flou de l'étendue de la reconfiguration des projets de médiation avec les publics induite par cette notion. Il pointe notamment les risques de minoration politique de la fonction éducative des personnels dans les bibliothèques par une vision irénique de la créativité spontanée des citoyens.

Dans l'enquête présentée (Urrutiaguer *et al.*, 2017), un bibliothécaire interrogé s'est également montré très critique à l'égard de la mode conceptuelle du « troisième lieu », irréfléchie selon lui, en dénonçant les dérives de la tolérance de pratiques illégitimes dans le champ des bibliothèques publiques :

Avant quand on a commencé dans la bibliothèque, surtout ma génération, on est entrés là pour promouvoir la Culture, c'est clair. Maintenant ça a changé. Ce n'est plus la Culture. Les gens rentrent en bibliothèque pour regarder des films pornos. (Bibliothécaire, cas 2)

*

⁴ Chris Irvine. Libraries Should Encourage 'Chatter' and Have Coffee Shops, Says Andy Burnham. *The Telegraph*, 9/10/2008 [<http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/3163366/Libraries-should-encourage-chatter-and-have-coffee-shops-says-Andy-Burnham.html>], page consultée le 24 août 2015].

La référence au concept du « troisième lieu » est effectuée par des équipes de bibliothèques municipales soucieuses de modifier l'image institutionnelle de leur établissement afin de dresser des ponts d'entrée et de fidélisation avec les différents groupes sociodémographiques de la population locale. Le modèle communautaire participatif induit par cette référence suppose une diversification de l'offre culturelle en prenant en compte la demande de produits culturels médiatisés et d'activités créatives et ludiques. La logique d'action et d'évaluation sous-jacente s'appuie sur une vision imaginée de nouvelles frontières flexibles entre des espaces chauds (conviviaux) et froids (studieux), les catégorisations des objets culturels savants et populaires afin de permettre une cohabitation harmonieuse de groupes ayant des attentes et des normes de comportement différentes.

Les pratiques des usagers peuvent cependant créer des tensions dans leur façon de s'approprier les espaces qui leur sont dédiés. L'évolution des compétences professionnelles induite par l'évolution du positionnement stratégique et organisationnel des bibliothèques municipales peut se heurter à une résistance au changement, qui peut être plus facilement dépassée si la gestion des ressources humaines est tournée vers l'autonomisation professionnelle. Les justifications civiques de ce modèle dans le sens d'une stimulation d'un apprentissage des règles du vivre ensemble, portées par des bibliothécaires et des collectivités territoriales, font l'objet d'une dispute politique. Les visions proches de l'École de Francfort sur l'assujettissement pulsionnel des consciences des consommateurs à l'emprise des industries culturelles de masse remettent notamment en cause un nivellement de l'offre des bibliothèques par le bas qui les éloigne de leurs missions éducatives.

Le modèle du troisième lieu entre en résonance avec la doctrine d'action culturelle devenue dominante des « industries créatives », qui articule la reconnaissance du multiculturalisme pour la cohésion sociale et le soutien à la créativité pour ses retombées économiques (Menger, 2011, p.474). Les limitations du budget et des ressources humaines ne permettent guère d'évaluer par des outils d'enquête les effets des actions menées auprès des publics, au-delà de constats sur l'évolution de la fréquentation globale des bibliothèques. La question d'une contribution par ce modèle à l'émancipation intellectuelle et sensible des personnes, selon une logique d'éducation populaire, ou d'un renforcement de leur assujettissement aux industries culturelles reste ainsi ouverte.

Références bibliographiques

Aharony, Noa (2009). Librarians' attitudes towards marketing library services. *Journal of Librarianship and Information Science*, vol. 41, n° 1, p. 39-50.

Bertrand, Anne-Marie (2002). *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Ed. du cercle de librairie.

Bertrand, Anne-Marie (2010). Les bibliothèques. In : Poirrier, Philippe (Ed.) *Pratiques et politiques de la culture*. Paris : La Documentation Française, p. 163-170.

- Bianchi, Florence (2008). L'interculturel en bibliothèque: état des lieux, problématique, enjeux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 53, n° 6.
- Boltanski, Luc, Thévenot, Laurent (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Boltanski, Luc, Chiapello, Eve (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Bushman, John E (2004). Staying public: The real crisis in librarianship. *American Libraries*, vol. 36, n° 7, p. 40-42.
- Bushman, John E., Leckie, Gloria J. (2007). The library as Place: History, Community and Culture. *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 33, n° 4, p. 520
- Calenge, Bertrand (2015), La sidération du troisième lieu. In : Jacquet, Amandine (éd.). *Bibliothèques troisième lieu*. Paris : ABF, p. 45-52.
- Calenge, Bertrand (1999). *Accueillir, orienter, informer: l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du cercle de la librairie.
- Certeau, Michel de (1990). *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Clément, Catherine (2008). L'essoufflement du modèle : symptômes et causes. In: Bertrand A-M (ed.). *Quel modèle de bibliothèque?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, p. 43-70.
- CSV Consulting (2006). *Community Engagement in Public Libraries: A Toolkit for Public Library Staff*. London: MLA.
- D'Angelo, Ed (2006). *Barbarians at the Gates of the Public Library: How Postmodern Consumer Capitalism Threatens Democracy, Civil Education and the Public Good*. Duluth: Library Juice Press.
- Dogliani, Sergio (2008). Les idea Stores. *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 53, n° 1.
- Donnat, Olivier (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*. Paris : La Découverte.
- Durand, Jean-Pierre, Peyrière, Monique et Sebag, Joyce (2006). *Bibliothécaires en prospective*. Paris : DEPS-MCC.
- Goulding, Anne (2009). Engaging with community engagement: public libraries and citizen involvement. *New Library World*, vol. 110, n° 1-2, p. 37-51.
- Habermas, Jürgen (1987). *Théorie de l'agir communicationnel. I. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Paris : Fayard.
- Lin Hui, Pang Natalie and Luyt Brendan (2015). Is the library a third place for young people? *Journal of Librarianship and Information Science*, vol. 47, n° 2, p. 145-155.

- Marcetteau-Paul, Agnès (2004). Le patrimoine, une valeur d'avenir? *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 49, n° 5.
- Melot, Michel (2004). *La sagesse du bibliothécaire*. Paris : L'œil neuf.
- Menger, Pierre-Michel (2011). Les politiques culturelles. Modèles et évolutions. In : Poirrier, Philippe (dir.). *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde. 1945-2011*. Paris : La Documentation Française, p. 465-477.
- Octobre, Sylvie, Détrez, Christine, Mercklé, Patrick et Bertommier, Nathalie (2010). *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*. Paris : DEPS-MCC.
- Oldenburg, Ray (1999). *The Great Good Place: Cafes, Coffee shops, Bookstores, Bars, Hair salons, and other Hangouts at the Heart of a Community*. New York: Marlowe & Co.
- Oreg, Shaul (2003). Resistance to change: Developing an individual differences measure. *Journal of Applied Psychology*, vol. 88, n° 4, p. 680-693.
- Putnam, Richard T. and Feldstein Lewis M. (2003). *Better together. Restoring the American Community*. New York : Simon & Schuster Paper Backs.
- Rouet, François (1998). *La grande mutation des bibliothèques municipales: modernisation et nouveaux modèles*. Paris : DEPS-MCC / Argos.
- Salanouve, Florence (2011). *Diversité culturelle en bibliothèques publiques: enjeux, impensés, perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.
- Schull, Diantha (2004). The civic library: A model for 21st century participation. In: Nitecki DA (ed.). *Advances in Librarianship*, vol. 28, p. 55-81.
- Servet, Mathilde (2010). Les bibliothèques troisième lieu. Une nouvelle génération d'établissements. *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 55, n°4.
- SLL-DGMIC-MCC (2012). *Bibliothèques municipales. Données d'activité. Synthèse nationale 2011*. Paris : DGMIC-MCC.
- Stark, Virgile (2015). *Crépuscule des bibliothèques*. Paris : Les Belles Lettres.
- Strauss, Anselm and Corbin, Juliet M. (2015). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. Thousand Gatts, SAGE.
- Sung, Hui-Yun, Hepworth, Mark and Ragsdell, Gillian (2012). Investigating essential elements of community engagement in public libraries: An exploratory qualitative study. *Journal of Librarianship and Information Science*, vol. 45, n° 3, p. 206-218.
- Urrutiaguer, Daniel, Ciosi, Laure, et Suzanne, Gilles. (2017). La diversification de l'offre des établissements culturels patrimoniaux dans les Métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille-

Provence par le spectacle vivant. In Nicolas, Yann (éd.). *Modèles économiques des musées et des bibliothèques*. Paris : La Documentation française, p. 91-140.

Urrutiaguer, Daniel (2016). Programming strategies in the performing arts of the municipal libraries in the French metropolises of Paris and Marseille. *The Journal of Librarianship and Information Science*, first on line August 9, doi:10.1177/0961000616662519

Urrutiaguer, Daniel (2014). Programming strategies and demand in the performing arts: The case of the Forum in Le Blanc-Mesnil, France. *International Journal of Arts Management*, vol.17, n° 1, p. 31-42.

Wanberg, Connie R. and Banas, Joseph T. (2000). Predictors and Outcomes of Openness to Change in a Reorganizing Workplace. *Journal of Applied Psychology*, vol. 85, n° 1, p. 132-142.